



Algerien marier en france avec une francaise

Par **farid**, le **22/09/2008 à 17:03**

bonjour, je suis algerien rentré en france en 2006 sans aucun visa , marie avec une francaise depuis 1 an maintenant (18/08/2007), j'ai fais une demande de titre de séjour auprès de la prefecture du nord au mois d'octobre 2007. la préfecture du nord m'a refusé l'admission au séjour en jenvier 2008. rnMaintenant je me retrouve sans papier et je risque l'expulsion à tout moment, car j'ai été contrôlé au mois de mars 2008, j'ai été passé au tribunal de grande instance de lille, j'ai été mis en asseignation à résidence mon passeport m'a été confesqué par la PAF, passé au tribunal administratif ma demande d'annulation de l'invitation à quitter le territoire français est rejetée. rnje ne sais pas quoi faire maintenant. rnje vous prie de me renseigner de la procédure à suivre qui me permettra de régulariser ma sitution administrative. rnmerçi d'avance. rnMes sincères salutations. rnFarid.